

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1659>



CAA du SNES Dijon réunie le 7 septembre

1000 raisons pour faire grève le 28 septembre 2006

- Technique - Archives - Archivage CAA - C.A.A. 2005-2007 (archives) -



Date de mise en ligne : jeudi 7 septembre 2006

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La politique du gouvernement frappe durement les salariés, les chômeurs, les retraités. Un seul axe pour lui : faire table rase de tout ce qui peut empêcher le capitalisme de gonfler ses profits. D'où une politique de casse des acquis sociaux et des garanties collectives (comme les services publics) conduisant à une baisse du nombre des emplois et des entreprises publiques et la mise en place d'une politique libérale laissant chacun seul, pseudo-responsable de son succès ou de son échec, de sa fortune ou de sa misère.

Ainsi nous pouvons relever :

- â€” Dans le privé, de plus en plus de salariés sont payés au SMIC et, dans les Fonctions publiques, la perte du pouvoir d'achat dépasse les 20% depuis 25 ans (aggravée par la hausse du coût des logements et de l'énergie) ;
- â€” les réductions d'emplois publics,
- â€” la casse des statuts tant dans le public que dans le privé,
- â€” les privatisations et les délocalisations,
- â€” un chômage officiellement en baisse du fait des manipulations sur les chiffres et des radiations de l'ANPE mais avec un nombre d'emplois en baisse,
- â€” des temps partiels plus nombreux et souvent imposés,
- â€” la baisse des impôts qui favorise ceux qui en payent le plus,
- â€” des choix sécuritaires,
- â€” la mise à mal des retraites des fonctionnaires,
- â€” l'augmentation du coût pour se soigner et la casse des petits hôpitaux,
- â€” l'expulsion de familles sans papiers, etc.

Le revers qu'il a subi sur le CPE n'empêche nullement le gouvernement de poursuivre la même politique.



Dans l'Education :

Ce gouvernement a fait deux choix que le SNES condamne et dont les personnels et les élèves vont subir les effets dès cette rentrée.

Le premier est celui du **tri social** et de la réduction du droit de tous à une éducation de haut niveau en mettant en œuvre une véritable dénaturation de nos métiers : c'est la mise en œuvre de la loi Fillon avec le socle commun, le conseil pédagogique, les groupes de compétences, la note de vie scolaire, l'éviction des élèves vers l'apprentissage...

Le second est celui de la **réduction de l'emploi public**.

Aux réductions d'horaires en collège, à l'alourdissement des effectifs, aux suppressions d'options, d'enseignements et de formations, le ministère a choisi d'ajouter à la rentrée prochaine la **suppression des décharges et autres réductions de service**. Cela constituerait une augmentation de la charge de travail des enseignants et entraînerait des milliers de recrutements en moins.

En effet, l'heure de première chaire représente 6580 emplois et les pondérations BTS 4060 emplois. Le projet de budget 2007 prévoit déjà **3000 suppressions** de tels emplois.

La multiplication des réunions, qui a déjà alourdi considérablement les services, principalement en collèges, devrait continuer d'augmenter si l'on en croit les promesses faites aux fédérations de parents.

Les coups sont sévères, mais le ministère croit avoir la pommade : grâce à l'individualisation des établissements (par la contractualisation) et des carrières (en donnant plus de pouvoir aux chefs d'établissement et aux IPR), il pense trouver des alliés au sein des établissements (en utilisant aussi le conseil pédagogique) tout en poursuivant les attaques contre les personnels les plus isolés comme les TZR ou les collègues contraints de faire des compléments de service dans d'autres établissements, comme les contractuels (enseignants, AVS, AdE, etc.), comme les collègues en difficulté dans leur métier.

Même si la **liberté pédagogique** est proclamée, elle est menacée par les injonctions de plus en plus fréquentes des IPR et par l'éventuelle mise en place du conseil pédagogique.

Aux difficultés réelles que nous rencontrons dans les établissements, aucune réponse crédible n'est apportée si ce n'est des **dispositifs sans moyens supplémentaires**, le recrutement de **non titulaires** (recrutés localement et non formés) auxquelles sont confiées souvent des missions relevant d'autres catégories de personnels absents des établissements et une panoplie de mesures coercitives en direction des élèves.

Dans le même temps rien n'est fait pour lutter contre le chômage des parents, augmenter leurs salaires et reconnaître leur qualification, améliorer leurs conditions de travail, rétablir l'image positive de l'école et une vie sociale dans les quartiers.

Le projet de budget 2007 programme 5000 suppressions de postes dans le second degré : la conséquence serait **pour notre académie la perte à nouveau de 200 à 300 postes** (elle en a perdu 950 en 5 ans) et son lot de fermetures de formations et de dégradations des conditions de travail sans aucune possibilité d'améliorer les conditions de travail des personnels et la réussite des élèves.

Le rectorat de Dijon, à court de crédit, veut diminuer les ISSR des TZR, retarde le paiement des frais de déplacement et de correction, diminue les dotations pour l'achat des manuels scolaires et pour les fonds sociaux.

Les contrats Borloo sont jusqu'à l'échéance du 30 juin 2007 pour augmenter leur nombre pour la même enveloppe de crédits.



Dans ce contexte, **l'action de grève du 28 septembre**, action unitaire dans le cadre de l'intersyndicale de l'Éducation qui s'est constituée au moment de la lutte anti-CPE, doit être un moment fort de la mobilisation des personnels. Il s'agira, entre autre, de faire connaître, à partir des situations concrètes de terrain, l'écart entre ce qui est vécu dans les établissements et les discours ministériels, de valoriser nos exigences en matière de métier, de missions de l'école,... Les réunions locales et les heures d'informations syndicales permettront de préparer cette journée de grève.

– Le SNES-FSU appelle les collègues à faire massivement grève, à tenir des AG dans les établissements et à participer aux AG départementales et à manifester le 28 septembre et à commencer la mobilisation des parents et des élèves **contre les fermetures d'options ou de formations** à la rentrée 2007.

– Le SNES appelle les collègues à poursuivre la campagne contre la mise en place du **conseil pédagogique** et de

la **note de vie scolaire**. Il demande d'ailleurs l'abrogation de l'ensemble de la loi Fillon.

– Le SNES appelle les collègues à recenser dans leurs établissements les **personnes en contrat CAE et CAV** pour mettre en place une défense collective des droits des personnels précaires. Il invite les collègues à faire modifier les contrats de travail adoptés par les Conseil d'Administration pour que ceux-ci englobent les vacances scolaires de l'été 2007. Un modèle de lettre au chef d'établissement sera mis à disposition sur le site académique du SNES pour les élus en CA. Dans le même temps, le SNES avec la FSU dénoncera publiquement ces manipulations sur le dos des plus précaires pour faire baisser artificiellement le taux de chômage.

– Le SNES appelle les collègues à saisir le rectorat de tout **retard de paiement de frais de déplacements**, d'indemnités. Il fournira aux collègues les documents nécessaires et appelle ceux-ci à se faire contacter le SNES.

– Le SNES appelle les syndiqués du SNES à participer à la réflexion et aux décisions qui seront prises dans les Congrès départementaux de la FSU préparant son **congrès national** fin janvier.

– Le SNES appelle les collègues à nouer des contacts dans les villes avec les autres salariés de la Fonction Publique pour **dénoncer la baisse du pouvoir d'achat** et pour contraindre le gouvernement à négocier une hausse substantielle des salaires, éventuellement par le recours à la grève.

– Le SNES soutient toutes les initiatives unitaires qui seront prises pour contrer la **privatisation de GDF**. Le SNES appelle les collègues à refuser les expulsions des Sans papiers et sans toits



Syndicat national des enseignants de Second degré

Post-scriptum :

Vote de la Commission Administrative Académique :

â€” Pour : **20 voix**.

â€” Contre : 0 voix.

â€” Abstention : 3 voix.

â€” 2 membres ne prennent pas part au vote.